

PREFECTURE DE SEINE ET MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA REGLEMENTATION
DE L'URBANISME

Commune de Thorigny-sur-Marne

Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (PPR)

Mouvements de terrain

CARTE INFORMATIVE AU 1/10.000

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau p.i.



Jean-François BOURGEOIS

Préfecture de Seine-et-Marne
Direction des Actions DE l'Etat

1^{er} Bureau

Urbanisme et Cadre de Vie
Vu pour être annexé à l'arrêté

préfectoral n° 9.7 D A 71 CV 71
en date du 19 SEP. 1997

Le Préfet,

Signé : Didier CULTIAUX

COMMUNE de THORIGNY

1 / 10 000

- Implantation des cavités et des désordres connus
- Répartition des faciès géologiques

IMPLANTATION DES CAVITES et DESORDRES

- Contour des cavités dans le gypse
- - - Limite d'extension possible de l'effondrement des carrières (40m)
- - - Limite d'extension possible des exploitations (+100m)
- - - Zones de désordre observées dans le gypse
- - - Zones de désordres et de cavités dans le calcaire

GEOLOGIE :

-  Gypse dense affleurant sans colluvions
-  Gypse dense affleurant avec colluvions
-  Gypse dense faiblement recouvert sans colluvions
-  Gypse dense faiblement recouvert avec colluvions
-  Gypse dense fortement recouvert
-  Gypse dense affleurant sous eau avec colluvions
-  Gypse disséminé faiblement recouvert
-  Gypse disséminé faiblement recouvert sous eau
-  Gypse disséminé affleurant
-  Calcaire affleurant et sub-affleurant

